



Le 20 janvier : dossier TSEF La DRH-MD face à FO et CFTC... faute de combattants ! DGA Essais de Missiles menacés suite aux actions

Contexte : Toutes les OS convoquées au Ministère pour de l'information descendante. Seules présentes : CFTC et FO. Voici la liste des participants :

M. Roudière – DRH-MD
Mme Riegert – RHC / **Mme Magro** – GPC/personnels techniques
M. Schumacker – RSSF

Pour défendre les personnels TSEF :

Erick Blaise - FO AIA Bordeaux / **Franck Duhaldeborde** - FO DGA/Essais de Missiles, site de Biscarrosse
Patrick Douspis - CFTC

FO précise qu'elle ne se place pas dans un processus de négociation et de validation de la réforme que l'Administration veut mettre en place. Elle souhaite la réunion moins solennelle et plus axée vers l'argumentaire.

Éléments déclencheurs de cette réunion du 20 janvier :

- demande de FO (lors de la réunion du 23/12, entre autre) d'avoir une info sur les conséquences éventuelles du second arbitrage par Matignon sollicité par le ministre Juppé (RIM du 12/01/2011).
- report, à la demande de l'Administration, de la réunion planifiée le 17/01/2011 à 14 h.

Voici les informations que les représentants des personnels présents ont récoltées. Libres à ceux qui veulent les exploiter de le faire.

C'est le report, au plus juste, des souhaits de la DRH-MD, arbitrage inclus de Matignon et du Budget. Les quelques morceaux d'analyse par FO sont donnés en italique.

Voici le discours de l'administration :

- « L'IAEF n'a, reconnaissons le, pas été couronné de succès ».
- « L'IAEF a été porté par vous (*comprendre FO*). Aujourd'hui, la réforme, dans sa nouvelle forme, est pilotée par DRH et vous n'avez plus la main. »
- « Le sentiment de trahison vécu par les TSEF est compréhensible. Il résulte essentiellement d'une mauvaise communication sur le dossier ».
- « Avec ce corps CII, on a en quelque sorte tordu le système de la fonction publique. C'est pourquoi nous cherchons aujourd'hui à placer l'ensemble de cette population en IEF, en plusieurs vagues. Mais, rappelons que le corps des TSEF est un corps de catégorie B CII, donc B... »
- « 70% des TSEF sont titulaires d'un diplôme BAC+3 »

- « Notre problème, une fois les comptes effectués, ce sont environ 600 TSEF, peut-être plus (*FO conteste en séance les chiffres qui sont donnés de manière très optimiste...*), qui, une fois le processus des 3 années terminé restent « *sur le carreau* ».
- « On n'a aucune garantie mais on m'a donné une clause de revoyure ».
- « C'est un nouveau corps qui est créé : 'TMD NES'. On a eu tort de garder 'TMD' ».
- « Nous vous demandons de communiquer sur le bon fondement de cette réforme ».

FO : *Le NES n'est pas adapté pour recevoir la population des TSEF. Le réservoir des spécialités est sans comparaison. Les TSEF ont le sentiment que leurs compétences et leurs métiers ne sont pas reconnus. Ils se sentent dégradés.*

DRH-MD : les « nomenclatures des métiers » actuelles des TMD et des TSEF seront conservées dans le nouveau corps B. Il y a toutefois quelques spécialités communes.

FO : *Formellement, on attend toujours le résultat du 2nd arbitrage demandé par le ministre.*

DRH-MD : Un rapport écrit devrait arriver cette semaine. N'attendez pas de changement à ce qui vient d'être exposé.

FO : *Nous demandons que l'administration prenne ses responsabilités et fasse sa communication, dès que le dernier arbitrage de Matignon sera disponible.*

DRH-MD : Cela sera fait, pour les personnels, et, évidemment, pour les élus et journalistes qui ont été saisis du dossier. Le prochain CTPM devrait se tenir le 14/02/2011.

FO *demande par la voix du commissaire présent, une CAPC d'avancement des TSEF au titre de 2011.*

DRH-MD : Oui, c'est prévu avec effet rétroactif si les textes de la réforme sont publiés entre temps.

La DRH-MD dit très clairement que la population TSEF ne devrait pas être mobilisée sur ce dossier qui est à leur avantage du point de vue de la rémunération notamment. Elle indique qu'il y a des sujets qui demandent plus d'attention. Tout particulièrement, il faudrait se pencher sur la recherche de compensations à la désindexation pour les Ouvriers de l'Etat qui sera, horizon 2012, effective...

Les représentants FO et CFTC gardent pour eux les informations communiquées par l'Administration concernant la méthode de reclassement. Elle pourrait provoquer des tensions notables et un climat délétère dans la population, alors que l'heure n'est pas à la division.

La campagne de mails envoyés à toute la hiérarchie, jusqu'au ministre lui-même, et organisée par l'Intersyndicale de DGA/EM du site de Biscarrosse, a été évoquée. Suite de cet évènement la messagerie interne du site a été coupée et filtrée pendant 2 jours, pour protéger certaines boîtes d'un flux soit-disant anormal et menaçant.

Monsieur Roudière a indiqué que le dossier TSEF ne méritait pas le blocage d'essais et que le résultat sera la mise en place de militaires sur les postes. Il rapporte que la conséquence du blocage d'un tir important (sur la revendication « frais de missions ») a été : + 20 militaires à Biscarrosse...

FO a indiqué qu'Ouvriers, TSEF, TMD, agents de catégorie C sont partout rentrés tous en résistance au travers d'actions. Ce n'est pas qu'une histoire de TSEF et à Biscarrosse, les personnels ne sont pas plus mécontents que les autres, mais leurs actions ont une résonance plus politique et nationale.

Paris, le 21 janvier 2011